



Extrait du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle des mariages de l'Hôtel de ville d'Erquelinnes.

02 décembre 2024 à 19h30

Fait à Erquelinnes, le 22 novembre 2024.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Ch. Defoy

D. Lavaux



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Validation des élections communales du 13 octobre 2024 - Arrêté du Collège Provincial de la Province du Hainaut - Communication
2. Vérification des pouvoirs - Installation et prestation de serment des Conseillers communaux
3. Désistement de candidats élus lors du scrutin du 13 octobre 2024 - Prise d'acte.
4. Vérification des pouvoirs des conseillers suppléants – Installation – Prestation de serment
5. Identification des groupes politiques et des chefs de groupes - Décision.
6. Pacte de majorité - Adoption.
7. Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins
8. Tableau de préséance des Conseillers communaux - Arrêt
9. Désignations des membres du Conseil de l'Action sociale - Décision
10. Désignation des représentants communaux au Conseil de Police - Décision
11. Délégation au Collège communal pour les marchés relatifs au Budget ordinaire (application du CDLD) Décision

12. Délégation au Collège communal pour les marchés relatifs au budget extraordinaire dans les limites fixées par le CDLD – Décision
13. Délégation au Collège communal pour la compétence de nommer, recruter sous contrat et mettre fin au contrat de travail du personnel communal non enseignant - Approbation
14. Délégation au Collège communal de la compétence d'octroyer les concessions dans les cimetières - Décision
15. Délégation au Collège communal de solliciter des avances de trésorerie - Décision